



L'Inspecteur de l'Éducation nationale en
résidence à Mexico de la zone
AMLANORD,

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs
et Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'école
Mesdames et Messieurs les Enseignants

IEN/ AMLANORD – Note de service N°1 / 2017-2018

- Objets :
- Le bilan initial de langage en maternelle
 - Le bilan linguistique Entrée dans l'écrit GS
 - L'évaluation diagnostique de CE2
 - L'évaluation diagnostique de CP (précisions dans un prochain envoi)

I. Bilan initial de langue maternelle

Le bilan initial de langue maternelle reste d'actualité.
Définir la situation linguistique familiale et procéder à un bilan de la langue maternelle de l'enfant permet d'accueillir au mieux les élèves en langue française, espagnole ou portugaise (langue du pays d'accueil de la quasi-totalité des établissements de la zone).

Les items proposés aux élèves ainsi que les modalités de passation seront présentés dans un document intitulé *Bilan initial en langue maternelle* sur le site : <http://www.amcac.net/pevalzone.html>.

1. Pourquoi un bilan en début d'année ?

Cette passation répond à plusieurs besoins et poursuit plusieurs objectifs :

1.1 Evaluer le niveau de construction de la langue maternelle des élèves

L'évaluation concerne le **langage d'action**, le **langage de communication** et le **langage d'évocation** en référence aux programmes de l'école primaire. Ces évaluations font appel aux capacités d'écoute, de compréhension et de production des élèves. Les items relatifs au langage d'évocation permettront aux élèves les plus avancés de mettre en évidence leur capacité à organiser leur langage en produisant des phrases simples et intelligibles.

Elle permet aussi de compléter la **fiche d'identité linguistique** établie suite à un entretien avec les parents d'élèves.

1.2 Proposer un accompagnement personnalisé

Le bilan permettra de repérer les connaissances lexicales et syntaxiques des élèves ainsi que leur capacité à s'engager dans la langue orale. A partir de ces constats, on pourra proposer des **parcours linguistiques** qui prendront en compte les acquis des élèves et ainsi les faire progresser à leur rythme.

1.3 Définir des modalités d'entrée dans la langue 2

La langue 2 (**français, espagnol ou portugais** selon la langue maternelle des élèves) sera introduite **dès le début de l'année scolaire** selon des modalités sensiblement différentes en fonction du profil des élèves et dans le cadre des dispositifs bilingues existants (doublettes, groupes de compétences, évolution des quotités horaires).

2. Quels élèves sont concernés ?

Tous les élèves de **petite section** seront concernés quel que soit leur niveau en langue maternelle. Les élèves venant d'arriver **en moyenne et en grande section** et n'ayant bénéficié d'aucune exposition en français seront également concernés.

Le bilan s'inscrit dans une évaluation positive basée sur l'observation au quotidien des progrès et réussites des élèves. Aussi, pour ceux qui auront manifesté une bonne aisance dans la langue maternelle lors du premier mois précédant le bilan, on leur proposera seulement les items relatifs au langage d'évocation.

3. Quel contenu proposer aux élèves ?

3.1 Items relatifs au langage d'action

Communication : Communiquer avec un adulte, prendre la parole, répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre

- **Syntaxe** : Utiliser les verbes courants, un pronom, une phrase simple

- **Lexique** : Comprendre et nommer les objets usuels désignés, les parties du corps

- **Articulation** : Répéter correctement un mot de difficulté croissante

3.2 Items relatifs au langage d'évocation

Raconter avec ses propres mots une petite histoire connue en s'aidant des illustrations

Le contenu des items et les modalités de passation sont détaillés dans le livret de l'enseignant. Ce sont des propositions que s'approprieront les équipes. Le lexique peut être modifié en fonction du projet de classe en cours ou du terme exact employé dans le pays d'accueil.

4. Quelles modalités de passation ?

4.1 La langue de passation

C'est la langue parlée à la maison, **français, espagnol ou portugais**. Dans le cas où un élève entendrait parler ou parlerait une autre langue à la maison, on le dispensera de la passation si on ne peut faire appel à un adulte parlant la même langue que lui.

4.2 Période de la passation

Les évaluations se passent une fois que les enseignants ont eu le temps suffisant pour en prendre connaissance et quand ils perçoivent que les enfants ont commencé à s'approprier les lieux, connaissent l'enseignant(e) de français, d'espagnol ou portugais ainsi que l'Asem.

4.3 Conditions de la passation

- Le bilan initial de langue maternelle est effectué par les enseignant(e)s de langue de la classe, voire par un autre intervenant en maternelle connu des élèves.
- La passation relève d'une observation **individuelle**
- La durée de chaque passation ne dépasse pas **cinq minutes**.
- La passation se déroule dans **un climat rassurant et joyeux**.
- **Rappel : Tous les items ne sont pas à faire passer. Ils seront validés par une prise d'informations faites par l'observation en continu. Certains élèves passeront seulement les items relatifs à la maîtrise du langage d'évocation.**

4.4 Analyse des résultats

L'analyse de ces résultats au sein de chaque équipe étayera l'organisation, par les enseignants, de réponses pédagogiques différenciées selon le profil linguistique de l'enfant, de groupes de besoins linguistiques, d'exposition plus ou moins forte à la langue 2 au sein de la classe, et dans la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires.

L'analyse et les résultats seront communiqués au Bureau de la formation avant le 24 novembre.

II. Bilan linguistique Entrée dans l'écrit GS Septembre 2017

La grande section, temps fort de l'entrée dans l'écrit est un moment clé de la scolarité de l'élève. La nécessité d'un bilan linguistique est rappelée dans le cahier de l'AEFE paru en juillet 2015. *Pour une éducation plurilingue : La politique des langues de l'AEFE.*

« Dès la grande section, et l'entrée dans l'écrit, il est important de structurer cet enseignement conjoint, en consolidant la langue maternelle tout en assurant un enseignement renforcé dans la langue que l'élève maîtrise peu ou pas du tout. C'est à ce niveau que le bilan linguistique joue tout son rôle. »

L'évaluation se déroulera en deux temps avec une passation courant premier trimestre et une en fin d'année 2018. Ciblée sur l'apprentissage de la langue écrite, elle sera présentée aux élèves au cours de la première période avec une visée diagnostique.

1. Pourquoi un bilan en début d'année ?

Ce bilan permettra d'aider les enseignants à repérer ce que savent les élèves ainsi que les éventuelles difficultés et lacunes qui sont les leurs en abordant la GS.

Les élèves les plus démunis devront donc bénéficier rapidement de temps d'aide sous des formes diverses : d'abord, en recevant des aides différenciées sur le temps ordinaire de la classe, puis pendant les APC.

La maîtrise de certains aspects incontournables comme **l'encodage, le décodage, ainsi que la compréhension à l'oral et à l'écrit** est encore en

construction. L'expression orale, bien évidemment est prioritaire dans ce contexte de bilinguisme. Une évaluation spécifique qui permettra de savoir où en sont nos élèves dans l'apprentissage du français sera proposée au cours de l'année 2018.

2. Quel contenu proposer aux élèves ?

CHAMPS	ITEMS
	GS
Encodage	1. Ecriture provisoire <i>Encoder des mots et des phrases</i>
Acculturation	2. Connaissance des types d'écrit <i>Dénommer et signaler des types d'écrit</i>
Phonologie	3. Conscience syllabique <i>3.a Dénombrer des syllabes</i> <i>3.b Segmenter des mots</i>
Compréhension orale de l'écrit	4. Compréhension orale d'un texte écrit <i>Comprendre un texte lu et répondre à des questions (français, portugais ou espagnol)</i>
Connaissance du métalangage	5. Connaissance du langage technique de l'écrit <i>Connaître des éléments du langage technique de l'écrit</i>
Relation oral-écrit	6. Conscience de la quantité d'oral et d'écrit <i>Distinguer un écrit long d'un écrit court à l'oral</i>
Repérage dans un texte écrit	7. Capacité à se repérer dans un écrit <i>Savoir s'orienter dans un texte écrit</i>
Décodage et reconnaissance de mots	
Copie d'écrit	

3. Quelles modalités de passation ?

3.1 La langue de passation

Les épreuves sont proposées dans un premier temps en français pour tous les élèves. Pour ceux qui ne pourraient pas répondre aux questions, cette même épreuve pourra être faite en espagnol, en portugais.

3.2 Conditions de passations

Afin d'éviter que ces évaluations ne soient trop lourdes, les passations qui nécessitent un passage individuel des élèves sont limitées. Ces évaluations ne demandent pas de préparation particulière et sont donc incompatibles avec un quelconque « bachotage ». **Evaluer, c'est d'abord donner de la valeur.**

La prise d'informations se fera :

- par une observation en continu et prioritairement (validation sans passation pour les élèves ayant déjà réussi très souvent la même activité).
- par des situations plus formelles (items proposés) avec passage obligé.

Nous laissons aux enseignants la responsabilité de les organiser à leur guise en s'appuyant sur les « fiches maître » qui accompagnent chaque domaine. Il n'y a pas d'ordre particulier à respecter dans les passations. Pour la passation de ces évaluations, nous proposons que les épreuves débutent la semaine du 18 au 22 septembre.

3.3 Analyse des évaluations

Nous rappelons qu'un tableau est mis à votre disposition pour relever les résultats. L'analyse des résultats et les remédiations envisagées se feront en équipe de cycle. Elles permettront :

- de définir les acquis des élèves et de concevoir une programmation des activités prenant en compte les besoins réels de chaque élève pour suivre leurs progrès.
- de fournir au Bureau de la formation des éléments fiables pour accompagner les équipes d'école afin d'améliorer l'efficacité des apprentissages.

Les résultats, l'analyse et les actions envisagées dans le cadre de la différenciation (au sein de la classe, lors des AP) seront transmis au Bureau de formation avant le 16 octobre.

III. Les évaluations nationales

III.1. Evaluations diagnostiques de CE2

Afin qu'elles soient des évaluations plus que des contrôles, nous souhaitons vous apporter quelques éléments de réflexion et des propositions.

Une obligation...

Les enseignants de CE2 doivent obligatoirement faire passer des évaluations à leurs élèves entrant en CE2 (ce sont donc des élèves quittant le CE1 et encore dans le cycle 2).

Pour un travail d'équipe !

Afin que ces contrôles servent à tous, il est important d'imaginer la passation, la correction et l'analyse en équipe d'enseignants élargie (au moins aux collègues de CE1) voire plus. On doit aussi pouvoir apprécier les réussites à certains items avec les élèves tout comme revoir certaines petites erreurs rapidement au sein d'ateliers.

Qui peut le plus peut le moins.

Parce que nous sommes en lycée français et parce que l'esprit de l'évaluation est celui de l'observation des compétences en situation authentique, il nous semble que le livret 6 est plus opportun. Une version allégée est proposée pour ne pas alourdir la passation.

Bien sûr, les livrets 1 et 2 pourront ensuite être utilisés dans les dispositifs de remédiation.

Complicées, complexifiées ou complexes ?

Le livret 6 propose des situations complexifiées et c'est bien.

On complique trop souvent les choses en les accumulant sans vraiment les relier.

Dans un projet complexe, au contraire, chacun des éléments concourt à la réussite de l'ensemble. Dans les situations complexifiées proposées, les élèves seront donc amenés à témoigner de leur maîtrise de compétences simples.

III.2. Evaluations diagnostiques de CP

Une communication est à l'étude au service pédagogique de l'AEFE qui diffusera les évaluations nationales CP avec des consignes propres à l'Agence.

Merci encore à tous pour votre contribution à ce travail essentiel. N'hésitez pas à consigner toutes vos remarques sur le contenu et la forme de ces évaluations.

Bruno SEWERYN
Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Mexico

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'S' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.